

Février 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

De nouveaux plafonniers dans les salles à dîner aux habitations Place Lachine



Tout au long du mois de mars 2010, de nouveaux plafonniers seront installés dans les salles à dîner des logements aux habitations Place Lachine. Les travaux commenceront dans la semaine du 8 mars au 1500, rue Duff Court; se poursuivront immeuble par immeuble; et se termineront au 2270, rue Duff Court dans la semaine du 25 mars. L'horaire détaillé est présenté en page 3.

Ces travaux devraient causer peu de poussière et de bruit, mais des ouvriers devront entrer dans votre logement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

Depuis un moment déjà, plusieurs locataires ont fait mention de certains problèmes avec les plafonniers installés dans les salles à dîner. Ces luminaires avaient été choisis selon des critères d'efficacité énergétique, mais l'usage a révélé certaines déficiences. Par exemple :

1. Les ampoules compatibles sont difficiles à trouver en magasin;
2. Le ballast en plastique qui sert aussi de support à l'abat-jour peut craquer lorsqu'il est chaud, ce qui risque de faire tomber l'abat-jour en verre;
3. L'absence de socle comporte également un risque que l'abat-jour en verre tombe et se brise chaque fois que l'on change l'ampoule.



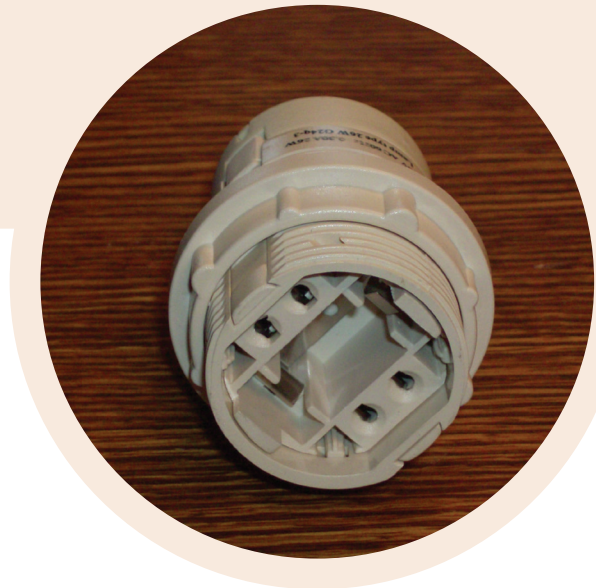
Compte tenu de ces inconvénients, l'Office municipal d'habitation de Montréal procédera au remplacement des luminaires dans les salles à dîner des logements.

LES NOUVEAUX PLAFONNIERS

Les nouveaux luminaires ont une apparence très semblable à celle des anciens. Ils comportent également trois caractéristiques qui font défaut aux anciens :



- Les ampoules fluo compactes que l'on trouve dans tous les magasins sont compatibles avec les nouveaux luminaires. On a qu'à les visser sur le socle. La première ampoule vous sera fournie.
- Le ballast est intégré et le socle de l'abat-jour est en céramique et en métal. Il ne conduit pas la chaleur, ce qui évitera l'éclatement du ballast.
- L'abat-jour est supporté par un socle, ce qui réduit au minimum le risque que l'abat-jour tombe lorsque vient le moment de changer l'ampoule.



Un ballast ?

Le ballast est une composante électrique utilisée pour réduire le courant dans un circuit.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Lorsque l'entrepreneur vous donnera le jour et la plage horaire de son passage dans votre logement pour le remplacement du luminaire, veuillez :

1. Enlever tous les objets qui se trouvent sur votre table;
2. Déplacer votre table pour libérer l'espace de travail sous le luminaire;
3. Enlever tout autre meuble ou objet qui pourrait gêner le passage aux ouvriers.

De plus, si vous ne pouvez pas être à la maison à l'heure prévue pour les travaux dans votre logement, trouvez une personne de confiance qui sera là à votre place pour ouvrir la porte à l'entrepreneur.

L'ENTREPRENEUR

Parmo électrique est l'entrepreneur qui effectuera les travaux aux habitations Place Lachine.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 8 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.



LES OUVRIERS ENTRERONT CHEZ VOUS LE TEMPS DE CHANGER LE PLAFONNIER SEULEMENT, UNE OPÉRATION QUI DURE 30 MINUTES AU PLUS.

UN AVIS SUR VOTRE PORTE

Les travaux se dérouleront immeuble par immeuble. Vous serez informés du moment des travaux de deux manières :

1. Un échéancier général sera affiché dans chacun des immeubles **à côté de l'ascenseur du rez-de-chaussée**, qui indiquera la séquence des immeubles. La séquence suivante est prévue :

1500 Duff court : 8, 9 et 10 mars

1610 Duff court : 10 et 11 mars

1720 Duff court : 11, 12 et 15 mars

1830 Duff court : 15, 16 et 17 mars

1940 Duff court : 17, 18 et 19 mars

2050 Duff court : 19, 22 et 23 mars

2160 Duff court : 23, 24 et 25 mars

2270 Duff court : 25, 26 et 29 mars

2. Au moment des travaux dans votre immeuble, l'entrepreneur affichera également **un avis à votre porte qui précisera le jour et la plage horaire à laquelle l'entrepreneur viendra remplacer le luminaire dans votre logement**, soit « AM » pour avant-midi ou « PM » pour après-midi.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS PLACE LACHINE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Directeur de projets - mécanique :
Benjamin Walczak

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Pierre Lépine,
Carmelle Morneau,
Michel Polevoy
- ◆ Agente de location :
Helga Ayala
- ◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas



Danielle Lacroix



Benjamin Walczak



Pierre Lépine



Michel Polevoy



Helga Ayala



Alyne Dumas

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATION URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto

Graphisme
Optik Design inc.